

RENCONTRE référents numériques des collèges 94 DANE Service numérique pour l'éducation CD 94

25 mars 2021


**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DANE

académie de CRÉTEIL

**VAL de
MARNE**
Département **utile**

1) Présentation des ressources, du Service numérique pour l'éducation et du plan d'équipement



La loi du 8 juillet 2013, pour la refondation de l'école de la République

« Le département a la charge des collèges. Il en assure la construction, [...] l'équipement et le fonctionnement. A ce titre, l'acquisition et la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les matériels informatiques et les logiciels prévus pour leur mise en service, nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative sont à la charge du département. »

Au regard de la spécificité du territoire, de l'intervention significative du Département et l'antériorité du partenariat avec le Rectorat, une « co-intervention » entre les deux institutions avait été maintenue de façon volontariste par les 2 parties.

Présentation des ressources et du Service numérique pour l'éducation



3 grandes activités :

- Maintenance informatique des collèges :

- Patrick Augère et Michael Quatrevaux ;
- ticket PASS
- contact : dec-equipementinfo@valdemarne.fr

- Dotations et équipements :

- Valentin Rault et Patrick Augère
- Contact : dec-equipementinfo@valdemarne.fr

- Dispositif Ordival :

- Mme Ophélie Letellier-Desnouvries, cheffe de projet Ordival
- contact : ordival@valdemarne.fr

Focus sur les VPI et mode de calcul de la dotation cible par collège

En septembre 2020, le Département a révisé cette cible qui se décompose pour un collège de 400 élèves, comme suit :

Pour les VPI :

- Salle spécialisée : Sciences, informatique, technologie.
- Salle de musique et d'arts plastiques : selon aménagement.
- Salle de classe banale à concurrence du nombre de divisions (ULIS, UPE2A et SEGPA... comprises).
- Salle multimédia, CDI, autres salles spécifiques : dotation sur projet à déposer dans le [téléservice](#) « demande de VPI ».

Présentation du Plan d'équipement informatique des collèges 2021 (partie 2 : les postes informatiques)

Un calcul de la dotation cible par collège selon un référentiel commun aux 105 collèges...

- Salle informatique :
 - 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9
 - 30 postes élève, soit 1 poste par élève.
 - Pour les collèges REP ou REP +, 24 postes élève.
- Salle de technologie :
 - 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 ;
 - 15 postes élève, soit un poste pour deux élèves, soit pour des cours en demi-groupe.
 - Pour les collèges REP ou REP+ : 12 postes élève.
- Autres salles spécialisées : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9.
- CDI :
 - 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 ;
 - 5 à 7 postes élève selon l'organisation
- Salle des professeurs 3 postes professeur équipés d'écrans 16/9
- Salle banale : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 selon le nombre de divisions et l'emploi du temps des salles.

Migration sous windows 10 et remise à la cible d'équipement

... Le calcul de la cible s'appuie sur une visite du collège et l'utilisation des salles

- Il est proposé à l'établissement d'associer le référent numérique du collège à la détermination de la cible.
- Le Département ne procède plus à une dotation annuelle en VPI et ordinateur.
- Environ 70 collèges sont déjà migrés sous windows 10
- Le Département entretient les UC 6 ans
- Il est demandé aux établissements d'éviter les achats sur fonds propres.
- Les collèges peuvent demander des équipements pédagogiques innovants ou des équipements de salles sur projets.



La politique du numérique dans les collèges

Rencontre du 25 et 29 janvier 2021

Rencontre sur la politique du numérique dans les collèges - CR et diaporama
Le Département a organisé deux rencontres avec l'ensemble des collèges les 25 janvier et 29 janvier 2021 sur le numériq...

📅 ● ○ ○ ○ ○

AGENDA

📅 02 mars 2021

Journée **demandes de subventions complémentaires en investissement**

[CRÉER UN NOUVEL ÉVÈNEMENT >](#)

Ça se passe dans les collèges...

L'extranet des collèges : un outil pour le chef d'établissement

Actualisation du Référentiel d'équipements informatiques des collèges

Modifié le 1 février 2021

Le Département a adopté en 2010 un plan de développement numérique des collèges qui prévoit des cibles de dotation d'équipement informatique des collèges (équipements collectifs) dans un souci d'égalité de traitement : d'une part pour les ordinateurs fixes et d'autre part pour les solutions de projection vidéo.

En septembre 2020, le Département a révisé cette cible qui se décompose pour un collège de 400 élèves, comme suit :

- > Pour les VPI :
 - > Salle spécialisée : Sciences, informatique, technologie.
 - > Salle de musique et d'arts plastiques : selon aménagement.
 - > Salle de classe banale à concurrence du nombre de divisions (ULIS, UPE2A et SEGPA... comprises).
 - > Salle multimédia, CDI, autres salles spécifiques : dotation sur projet à déposer dans le [téléservice](#) « demande de VPI ».
- > Pour les postes informatiques :
 - > Salle informatique : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 et 30 postes élève, soit 1 poste par élève. Pour les collèges REP ou REP +, 24 postes élève.
 - > Salle de technologie : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 et 15 postes élève, soit un poste pour deux élèves, soit pour des cours en demi-groupe. Pour les collèges REP ou REP+ : 12 postes élève.
 - > Autres salles spécialisées : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9.
 - > CDI : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 et 5 à 7 postes élève selon l'organisation
 - > Salle des professeurs 3 postes professeur équipés d'écrans 16/9
 - > Salle banale : 1 poste professeur équipé d'un écran 16/9 selon le nombre de divisions et l'emploi du temps des salles.

Ce référentiel d'équipement est adapté à l'effectif élève des collèges et son mode de fonctionnement.

De plus, le Département soutient les projets innovants des établissements avec un dispositif de prêt de matériel disponible via le [téléservice](#).

Le Département ne procède plus à des dotations annuelles en postes informatiques ou vidéo projecteurs mais en rencontrant chaque collège et en étudiant ses besoins. Parallèlement, le Département est engagé dans la migration vers Windows 10 de l'ensemble des postes informatiques pédagogiques existants.

LIENS & FICHIERS
ASSOCIÉS

CHOISISSEZ UNE CATÉGORIE PUIS RECHERCHEZ

Applications | Brassage | **Equipement numérique des collèges** | Poste de travail | Prise réseau | Sécurité | Sonnerie | Utilisateur

1 Demande de PC pédagogique ou périphérique associé (écran, clavier, souris)

Demander un service

2 Demande de VPI ou périphérique associé (télécommande, stylet)

Demander un service

3 Demande d'enlèvement des matériels obsolètes

Demander un service

4 Demande de prêt de matériel pédagogique innovant

Demander un service

5 Demande d'un autre service numérique éducatif

Demander un service

Finir diap

Un nouvelle façon de faire des demandes d'équipements ou de services

La maintenance informatique du collège

Le Département s'appuie sur une société de maintenance et l'outil de ticketing CECOIA/PASS de l'Académie

- Sauf demande expresse du collège, la société ATS Systems réalise une visite d'une demi-journée (3h30 sauf demande du collège) tous les 15 jours ;
 - La date de la visite peut être modifiée sur demande de la direction du collège (dec-equipementinfo@valdemarne.fr ou auprès d'ATS) ;
 - Que fait le technicien ? Que fait ATS ? Quand ? Pourquoi ?
 - Soit : Il réalise les interventions demandées (incidents) sur CECOIA en priorité ;
 - Soit : Il réalise les demandes de services ou résolutions d'incidents demandées « cahier de demandes info » ; Cette méthode n'est pas recommandée. A la lecture des tickets, le manager d'ATS peut décider d'envoyer un technicien résoudre un incident particulier plus rapidement que la visite (exemple VPI) ;
 - Un technicien spécialisé VPI est désormais nommé chez ATS ;
 - ATS est sollicité pour réaliser les inventaires d'équipements en vue des migrations SI 94 ou W10 pour atteindre la cible (postes ou VPI).
 - ATS n'intervient pas sur le réseau ni sur les serveurs, ni sur les postes administratifs.
 - La société est missionnée depuis septembre 2020. Au regard des compétences ou de l'environnement particulier « collège », les équipes sont en cours de stabilisation : 1 équipe récurrente ; 1 équipe projet (urgence ou migration).
- 10 Dec-equipementinfo@valdemarne.fr pour les retours etc.

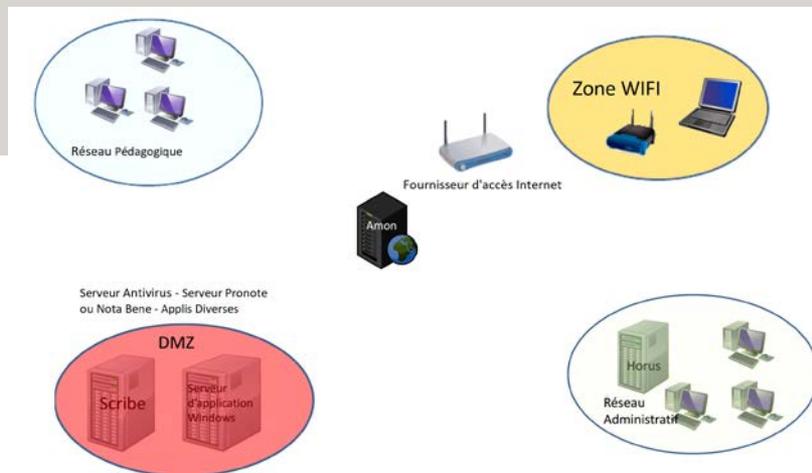
2) Le projet de création d'un système d'information départemental des collèges

Un travail a été conduit en 2019 par le département, en lien avec le rectorat, pour assurer un transfert de compétences et d'expertises pour créer un système d'information départemental des collèges

- Une refonte totale du système informatique des collèges
- Un choix de solutions techniques standards
- Une modernisation de l'infrastructure réseau et des serveurs
- L'utilisation du réseau de fibre optique déployé par le Conseil Départemental

Ce système implique la disparition de l'outil cartable en ligne couplé au serveur scribe

Reprise des infrastructures :



Serveur Scribe en établissement

Réseau admin et péda séparé

Solution Amon pour le filtrage

Wifi Géré par la DSI Académique

Un ENT : Cartable en Ligne

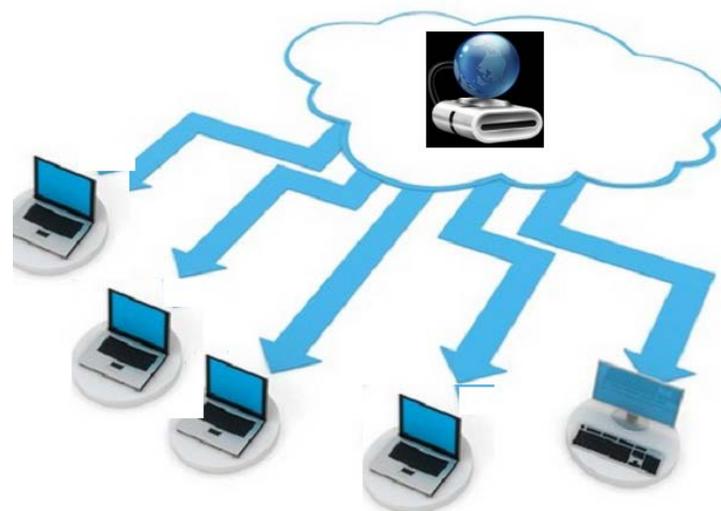
Maintenance : Poste client par SCC – Poste Admin et Serveur DSI Académique

Serveur Windows en datacenter
Un seul réseau Péda + Admin

Des stations W10

Maintenance : DSI du CD94 (serveur, postes admin et pédagogique)

Wifi géré par DSI CD94



Une migration sur 2/3 ans pour l'ensemble des collègues



Une migration W10 qui se fait en parallèle pour tous les établissements migrés ou pas

ORIENTATION TECHNIQUE DE LA REPRISE DU SYSTÈME D'INFORMATION COLLÈGES

- Modernisation des serveurs
- Utilisation du Centre Informatique de la DSI du Conseil Départemental



3) Focus sur le dispositif Ordival



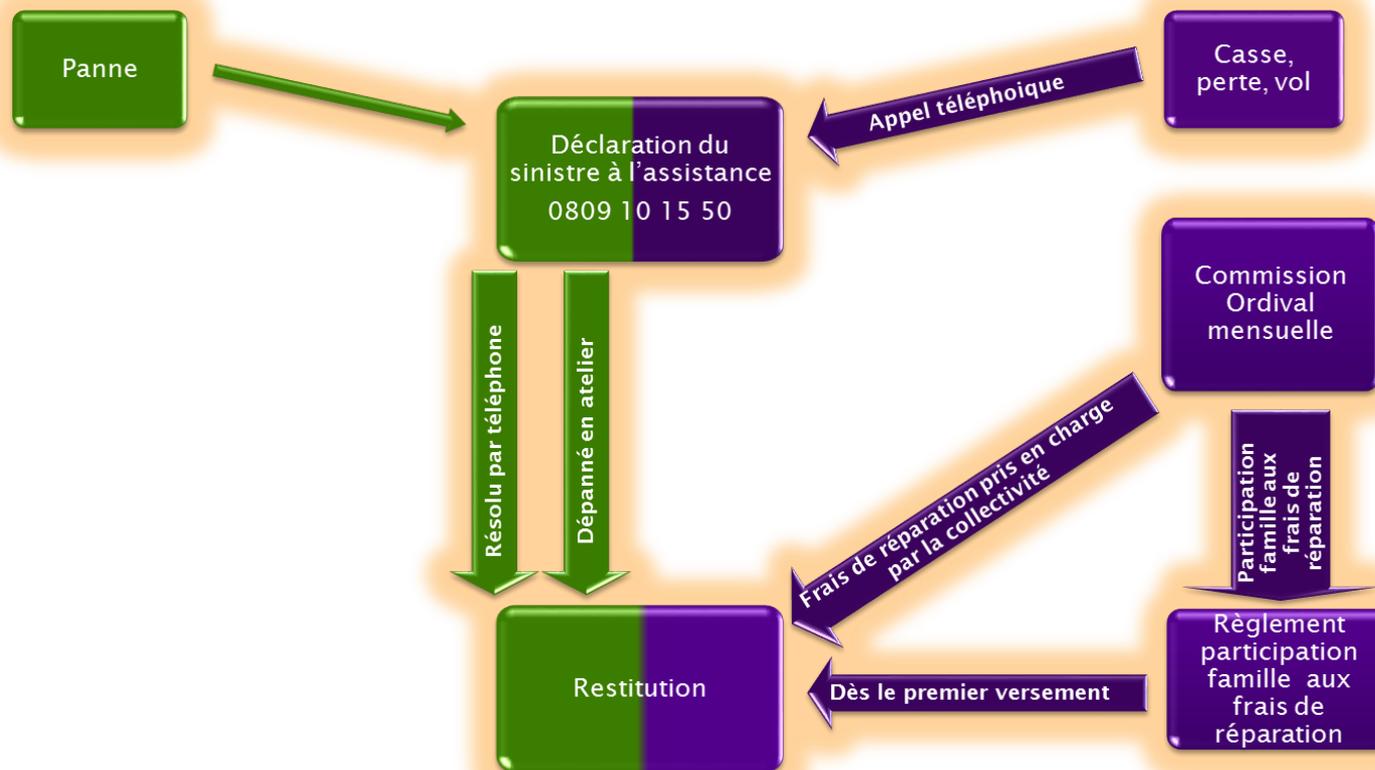
Ordival en quelques chiffres :

- Un parc total de 65 000 utilisateurs.
- Un outil de gestion de parc et des affectations
- DOTATION ENSEIGNANTS 2020 : 3000 enseignants dotés à fin janvier ;
- DOTATION ELEVES COLLEGES PUBLICS :
 - Distribution : 14 168 dotations entre le 19 septembre et le 10 octobre.
 - Les cérémonies : des temps précieux de valorisation des pratiques ;
- DOTATION COMPLEMENTAIRE : Plus de 1 200 demandes de dotations complémentaires ont été effectuées depuis septembre.
- CASSES / PERTES / VOLS :
 - 1879 dossiers en 2020, pour un montant des réparations à 430 000 €.
 - Des opérations de diagnostic et remise en état convenues avec les collègues

Ordival et le SAV

- Un numéro unique d'appel en cas de difficulté ou d'incident
- Assistance technique téléphonique Ordival
 - 0809 10 15 50 service gratuit + cout d'un appel (selon opérateur)
- Soit l'ordinateur est remasterisé par téléphone ; soit il nécessite un ramassage. (adulte impérativement en ligne) ;
- Ramassage par la poste au domicile (enveloppe à bulle) ;
- En cas de Panne : pas de passage en commission ; renvoyé au domicile de l'utilisateur ;
- En cas de casse : passage en commission Ordival / décision et demande éventuelle de participation financière / renvoyé au domicile.
- La commission se réunit tous les 15 jours 3 semaines et traite tous les dossiers complets.
- En cas de casse il faut renvoyer à ordival@valdemarne.fr ou en ligne une « déclaration de sinistre » qui explique pourquoi l'ordinateur est cassé. C'est souvent cette pièce qui manque...
- En cas de difficulté financière, une famille peut faire « appel » de la décision...

Ordival et le SAV



Sessions et Mots de passe Ordival

Depuis la mise en oeuvre du plan numérique pour l'éducation, les enseignants sont dotés du même matériel que les élèves.

Par défaut, les ordivals enseignants sont affectés "au collège" selon des quantités définies dans le cadre du Plan numérique avec le Rectorat.

Ordival dispose de 3 sessions dont les mots de passe sont différents.

- 1) La Session élève : elle ne dispose pas de droit d'administration et est « surveillée » par le contrôle parental. Aucun mot de passe Windows par défaut.
- 2) La Session Parent : elle dispose de droits d'administration et d'un accès à l'administration du contrôle parental (le mot de passe est à créer lors de la première utilisation). Le mot de passe Windows par défaut : valdemarne : à changer à la première connexion.
- 3) La Session Enseignant : elle dispose de droits d'administration et de l'accès à l'administration du contrôle parental (paramétrage witigo, par exemple si celui-ci gêne l'utilisation en classe).

Depuis 2012, le mot de passe d'ouverture de session windows par défaut est professeur94%. Il est modifiable.

Le mot de passe d'accès d'administration (paramétrage witigo) sous la session élève était professeur%94.

Ce mot de passe est donc encore valable sur les machines "2017 et avant" sur lesquelles il n'a pas été modifiées ou qui ne sont pas passées en SAV.

Malheureusement, le mot de passe enseignant par défaut ayant été diffusé en 2018 sur internet il a été nécessaire de modifier le mot de passe enseignant.

Ainsi, tous les Ordivals distribués depuis la rentrée 2018/2019, disposant du nouveau master, **pour les élèves et pour les enseignants** (en cérémonie de distribution, en livraison enseignant ou après un passage en SAV) sont livrés avec le nouveau mot de passe suivant : professeur2018@94%

Modifié le 10 octobre 2018

LIENS & FICHIERS ASSOCIÉS



Guide Ordival

Enseignant



changement mot de
passe



INFORMATIONS GÉNÉRALES ▾

RESSOURCES HUMAINES ▾

ORDIVAL ▾

RESTAURATION ▾

FINANCES ET LOGEMENTS ▾

EQUIPEMENTS ▾

ACTIONS EDUCATIVES ▾

HYGIÈNE ET ENTRETIEN ▾

🏠 > Ordival > Ordival enseignants



AUTRES PUBLICATIONS

- > Ordival : enquête d'évaluation, un questionnaire aux enseignants
- > Ordival enseignants - obsolescence Windows 7
- > Restitution de l'ordinateur enseignant
- > Renouvellement de la dotation Ordival aux enseignants
- > Sessions et Mots de passe Ordival
- > Réinitialiser l'ordinateur enseignant



TÉLÉSERVICES



APPLICATION DE
GESTION DE PARC
ORDIVAL

RESSOURCES DOCUMENTAIRES



ORDIVAL CONVENTION
ENSEIGNANTS 2020 3 BD



Guide Ordival enseignants

Retour

RECHERCHER ORDINATEUR(S) OU UTILISATEUR(S)

Ville du collège	Est égale à	CHARENTON-LE-PONT
Nom du collège	Est égale à	COLLEGE LA CERISAIE
Nom de l'utilisateur	Est égale à	
Prénom de l'utilisateur	Est égale à	
N° de série	Est égale à	

▼ Affichage des résultats



[Politique de confidentialité](#)

Pour toutes remarques, veuillez contacter l'assistance Ordival (du lundi au vendredi de 8h à 20 heures et le samedi de 9h à 16 heures)

0809 101 550 Service gratuit + prix d'appel

RECHERCHER ORDINATEUR(S) OU UTILISATEUR(S)

Ville du collège egale	Est égale à	ARCUEIL
Nom du collège	Est égale à	COLLEGE DULCIE SEPTEMBER
Nom de l'utilisateur	Est égale à	
Prénom de l'utilisateur	Est égale à	
N° de série	Est égale à	8K018273D0

▼ Affichage des résultats

1 résultats

Nombre de résultats à afficher 10 ▼

Légende : ► affectation en cours ■ affectation terminée 🎓 élève 👤 enseignant 🏢 générique

Type	Nom prénom	Collège	Ville	N° de série
🎓	[REDACTED]	COLLEGE DULCIE SEPTEMBER	ARCUEIL	► 8K018273D0

« < 1 > »

Informations générales :

N° de série :	8K018273D0	Durée de garantie :	4 ans
Référence PC :	PORTABLECD2019	Date de fin de garantie :	12/10/2023
Type de kit :	Kit élève	Statut de la garantie	sous garantie
		Etat du PC :	Affecté

Historique des mouvements

Date	Statut / Collège
12/10/2019	Déployé livré 0941101L COLLEGE VICTOR HUGO CACHAN
12/10/2019	Affecté 0941971G COLLEGE DULCIE SEPTEMBER ARCUEIL

Historique du 12/10/2019 à aujourd'hui

Utilisateur

Code utilisateur	2019-0941971G-10001011
Nom, prénom
Collège actuel de l'utilisateur	0941971G ARCUEIL COLLEGE DULCIE SEPTEMBER
Collège de l'affectation	0941971G ARCUEIL COLLEGE DULCIE SEPTEMBER
Type d'utilisateur	élève
Adresse de la convention :

Incident du 11/12/2020

N° d'intervention	KCB1MW0026
N° d'incident	74367045
Statut	Réparé stocké
Nom Prénom HOTLINE	..

Plus d'informations

Commission

Etat du dossier	1.2. Attente commission
Date de la commission	26/01/2021
Date de la réception de la déclaration de sinistre	12/12/2020

Plus d'informations

Diagnostic atelier KCB1MW0026

Statut du dossier	En attente de la demande de restitution
Type de sinistre	Casse déclarée
Type de forfait	Forfait 2: HDD/Clavier/plasturgie sur les NB10/NB510/L12/R700/R930/R30
Cause du refus de garantie	Déversement de liquide sur clavier;
Commentaires	

Ajouter / modifier les informations du dossier de la commission

Déclaration en ligne

Date de saisie :	12/12/2020 08:28
Responsable du sinistre :	c est moi (le fils)
Lieu du sinistre :	chez moi
Circonstances :	ma mere faisait le menage et a cote de mon ordi il y avait un jus d orange et sans faire expres ma mere la fais tomber (le jus) et apres il y a eu des touches qui ont cesser de fonctionner donc je voudrais que ont le repare SVP

Plus d'informations



Une évolution des ateliers numériques à destination des parents d'élèves (voir extranet) en complément d'Ordival :

- Ordival et le contrôle parental ;
- L'outil de vie scolaire ; accompagner la scolarité numérique ;
- Les réseaux sociaux etc.

Une attention particulière sur Ordival et le mot de passe enseignant.

Une sensibilisation des familles concernant la session parent.

Merci pour votre attention



Contact :

Service numérique pour l'éducation

Romain GAULTIER romain.gaultier@valdemarne.fr

Ordival :

ordival@valdemarne.fr

Maintenance et équipements pédagogiques :

Dec-equipementinfo@valdemarne.fr